MIEUX LÉGIFÉRER FORMATION CONTINUE EN LÉGISTIQUE (rédaction et méthode législatives)

Droit suisse francophone

Vevey-Jongny 2010-2011



Sous le patronage de la Société suisse de législation et des responsables romands de légistique



Une offre modulaire en trois volets

Module 1

Sémi nai re de base Module 2

Entraî nement en groupe Module 3

Séminaire de perfectionne ment

Module 1 : séminaire de base

But

• Familiariser les participants avec les règles de base de la rédaction législative afin d'améliorer la qualité législative.

Desti natai res

- Le séminaire est destiné aux acteurs étatiques, fédéraux, cantonaux et communaux chargés de préparer et d'examiner des projets législatifs ou réglementaires, principalement aux professionnels de la fonction publique; il est aussi ouvert aux parlementaires ou à leurs assistants ainsi qu'aux traducteurs. Les professionnels du secteur privé, qui doivent concevoir de tels projets ou les critiquer dans le cadre de procédures de consultation, peuvent également en tirer profit de même que les concepteurs d'initiatives populaires.
- •II s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.
- Il permet également aux universitaires fraî chement diplômés d'acquérir une formation et une expérience à faire valoir dans le monde du travail.

Dates

- 2 jours consécutifs en automne.
- Jeudi 4 novembre 2010 à 8h45 vendredi 5 novembre 2010 à 16h45

Li eu

• Centre de formation du Léman - Jongny-sur-Vevey

Module 1 : Séminaire de base (4 novembre 2010 - 5 novembre 2010)

Jeudi Jeudi Jeudi Vendredi Vendredi Vendredi Vendredi Jeudi Jeudi 11h00-8h30-13h30 -15h30 -8h45-9h00-14h00-16h30-10h30-10h30 18h30 15h00 9h00 12h15 16h00 10h00 12h00 16h45 Les éléments Choisir le contenu de la loi (Etude d'options / Les principes de base de la rédaction normatifs Concevoir la Concevoir la (titre, préambule, Atelier de Atelier de Les objectifs du séminaire loi (application Evaluer la légi slati ve rédaction en rédaction en (introduction but, objet, définitions, Esqui sse (langage législatif<u>et</u> groupes groupes pratique) d'acte annexes, štructure) etc.) C. Guy-Ecabert Uni versi té de Rossat-P. Gerber, Office fédéral de la L. Mader, M. Cossali, Office fédéral de la C. Rossat-Favre, Office fédéral de la P. Gerber, Office fédéral de la C. Guy-Ecabert/A. Fl ücki ger C. Guy-Ecabert/A. Flückiger Favre Office fédéral de la justice Office fédéral de la justice Neuchâtel / A. Flückiger Uni versite de j usti <u>ce</u>

Module 2: Entraînement en groupe

But

•L'entraî nement en groupes vi se à approfondir les connai ssances acqui ses dans le cadre du sémi nai re de base afin d'appli quer de mani ère intensi ve les techni ques de rédacti on

Desti natai res

•L'admission à ce module présuppose la participation aux modules 1 et 2.

Dates

•Entre les deux modules (voir le schéma du déroulement ci-après)

Li eu

•En groupes, non résidentiel

Module 2: Entraînement en groupe

Distribution du mandat de rédaction

•5 novembre 2010

Rédaction d'un projet de loi en 5 groupes de 6 personnes

•5 novembre 2010 - 1er février 2011

Critique d'un projet de loi de l'un des 4 autres groupes, soit par groupe, soit individuellement

•1er février 2011 - 24 mars 2011

Présentation et discussion critique des projets de loi

•24 mars 2011

Module 3: séminaire d'approfondissement

But

•Le séminaire d'approfondissement est destiné à exercer une démarche aidant à définir le contenu des projets d'acte normatif

Desti natai res

•L'admission à ce module présuppose la participation aux modules 1 et 2

Dates

- •2 jours consécutifs au printemps.
- •Jeudi 24 mars 2011 à 8h45 vendredi 25 mars 2011 à 16h45

Li eu

•Centre de formation du Léman - Jongny-sur-Vevey

Module 3: Séminaire d'approfondissement (24 mars 2011 - 25 mars 2011)

Jeudi 8h45- 9h00	Jeudi 9h00- 10h30	Jeudi 11h00- 12h15	Jeudi 14h00- 16h00	Jeudi 16h30- 19h00	Vendredi 8h30- 10h00	Vendredi 10h30- 12h00	Vendredi 13h30 – 15h00	Vendredi 15h30 – 16h45
Introduction	Présentation et critique des projets de loi	Présentation et critique des projets de loi (suite)	Négocier la rédaction et le contenu de la loi	Atelier de négociation (jeu de rôles)	Atelier de rédaction: introduction	Atelier I (questions choisies)	Atelier II (questions choisies)	Atelier III (questions choisies)
C. Guy- Ecabert Uni versi té de Neuchátel / A. Flücki ger Uni versi té de Genève	C. Guy- Ecabert Uni versi té de Neuchâtel / A. Fl ücki ger Uni versi té de Genève	C. Guy- Ecabert Uni versi të de Neuchâtel / A. Fl ücki ger Uni versi të de Genève	C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel	F. Tschan/ C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	Alain Tendon, NE, Fabien Waelti, GE/ Jean-Luc- Schwaar, VD	Al ai n Tendon, NE	Fabien Waelti, GE	Jean-Luc- Schwaar, VD
								8

Frais d'inscription

- 900. pour le module 1 y. c.
 hébergement en pension complète
 900. pour les modules 2 et 3 -
- 900. pour les modules 2 et 3 y. c. hébergement en pension complète